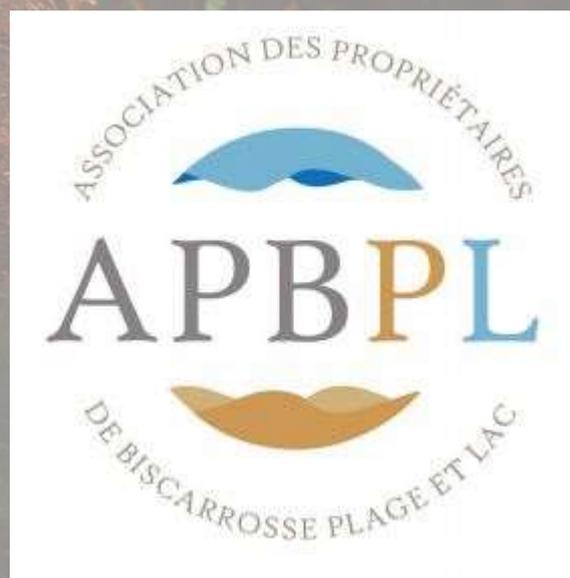


Newsletter
Printemps 2022



Chers adhérents,

Toujours en prise directe sur l'actualité de notre Cité Océane, vos administrateurs ont veillé sur le quotidien de Biscarrosse-Plage et du Lac Nord. Nous vous informons ici des quelques actions engagées en 2021 que nous suivons particulièrement. Plus nombreux nous sommes dans notre Association, et plus nous pouvons agir. Aussi faites adhérer vos voisins et amis propriétaires et retrouvons-nous toutes et tous pour fêter le 70^{ème} Anniversaire de l'A.P.B.P.L. le Samedi 4 Juin 2022.

Dominique Boudet Président de l'A.P.B.P.L.

Nous avons fait des propositions l'année dernière en réunion avec des Elus Municipaux pour la définition d'un Plan de Circulation pour la Plage afin de réguler les flux automobiles dans les axes internes de la Station. Son élaboration est en cours à la Municipalité et dans la perspective de ralentir la vitesse excessive des véhicules, à 30km/h, notamment sur les Avenues de la Plage et du Pyla,

La Ville a associé avec d'autres acteurs socio-urbains l'A.P.B.P.L. à la concertation publique préalable à la démarche ADS « Aménagement Durable des Stations » pilotée par le GIP Littoral, autour des enjeux suivants :

- Concilier les usagers et les milieux naturels,
- Sensibiliser l'adhésion des habitants à l'avenir écologique de leur ville,
- Anticiper les conséquences du réchauffement climatique,
- Interroger le futur développement urbain.

Nous avons demandé au Président du SIVOM du Pays de Born des précisions expliquant les différences de tarification d'enlèvement des ordures ménagères selon que les propriétaires sont résidents permanents ou temporaires de leur habitation à Biscarrosse-Plage. En résumé, le SIVOM répercute les importants surcoûts de charges saisonnières estivales sur la taxe des résidents non-sédentaires. (Les tarifs de la TEOM ont été votés le 25 mars 2021 par le Comité Syndical du SIVOM du Born).

Nous focalisons notre attention sur la future Charte Architecturale et Paysagère en cours d'étude à la Mairie. Cet outil conceptuel est destiné à créer une identité territoriale personnalisée pour l'agglomération biscarrossaise.

Nous avons interpellé Madame Le Maire sur l'urgence d'anticiper le risque de carence de médecins généralistes à Biscarrosse-Plage. Consciente de cette urgence globale sur la Ville, la Municipalité a communiqué auprès des réseaux institutionnels de santé pour inciter des praticiens à venir s'installer en cabinet dans notre cité.

Suite aux réclamations des riverains du Camping du Vivier, diverses solutions ont été proposées. Une clôture végétale a été installée censée réduire les nuisances sonores, mais cela n'a pas résolu le problème. Nous restons vigilants pour la saison estivale 2022.

Vigilante sur la stratégie de gestion littorale de la bande côtière conduite par la Communauté de Communes des Grands Lacs , l'A.P.B.P.L. s'inquiète sur le devenir de notre station balnéaire touristique, et son accessibilité aux plages.

L'Association des propriétaires du Bosquet Lac de Navarrosse s'est tournée vers notre association afin d'avoir un soutien et une aide car ses co-propriétaires avaient des problèmes avec les eaux usées. Madame BENQUET Nathalie Adjointe à l'Environnement à la Mairie et membre du Conseil d'Administration de notre association est intervenue pour que la SAUR prenne contact avec eux et essaie de trouver une solution pérenne. Un rendez-vous sera pris en février pour voir sur site. Ceci est encourageant, notre intervention porte ses fruits.